

Avertissement !

Un indicateur ne doit être mobilisé et interprété qu'avec précaution. Il a été développé dans un contexte particulier pour un usage particulier. Il convient de lire soigneusement ses caractéristiques et de prendre en considération les limites d'usage précisées dans la fiche. Un indicateur est un élément quantitatif qui vise à alimenter le débat et non à le remplacer ; il doit toujours être replacé dans la perspective plus large d'une analyse qualitative par ses utilisateurs.

En Bref

Code indicateur
SNB-B04-12-LRM1

Jeu(x) d'indicateurs

Nature

Synthèse SNB

Orientation(s) stratégique(s) concernée(s)

B - Préserver le vivant et sa capacité à évoluer

Objectif(s) concerné(s) principalement

B4 - Préserver les espèces et leur diversité

Objectif(s) concerné(s) secondairement

D11 - Maîtriser les pressions sur la biodiversité

F18 - Développer la recherche, organiser et pérenniser la production, l'analyse, le partage et la diffusion des connaissances

F19 - Améliorer l'expertise afin de renforcer la capacité à anticiper et à agir, en s'appuyant sur toutes les connaissances

Milieu(x) concerné(s)

Agricole

Forestier

Marin

Zones Humides

Aquatique

Type(s) DPSIR

Situation (Etat)

Couverture géographique

Métropole

Proportion d'espèces métropolitaines éteintes ou menacées dans les listes rouges

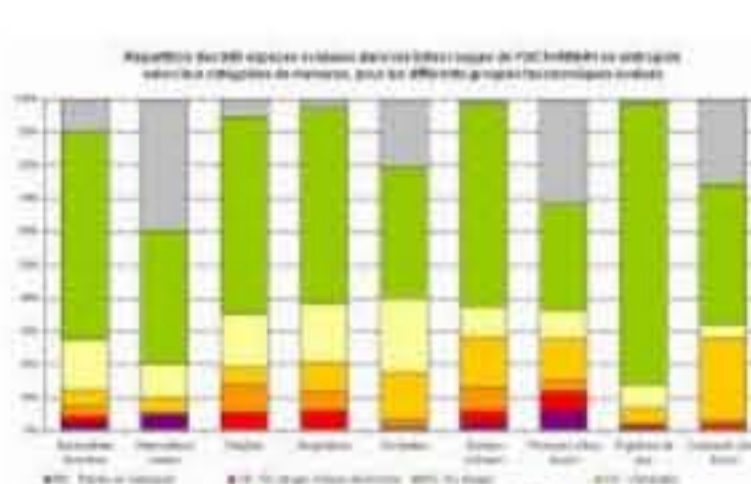
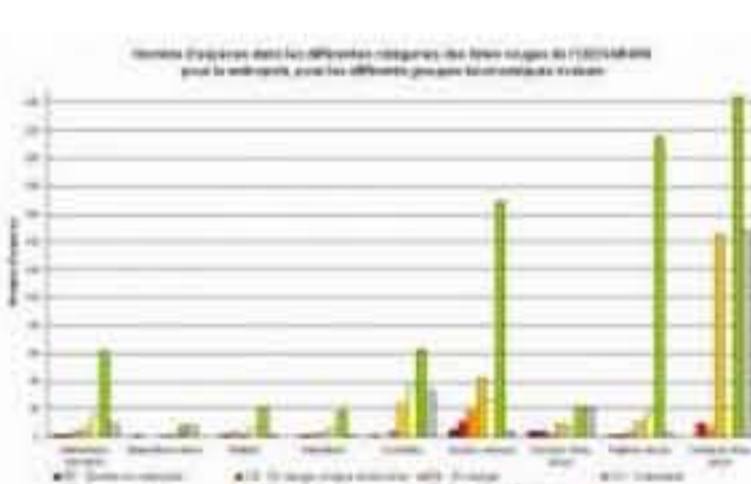
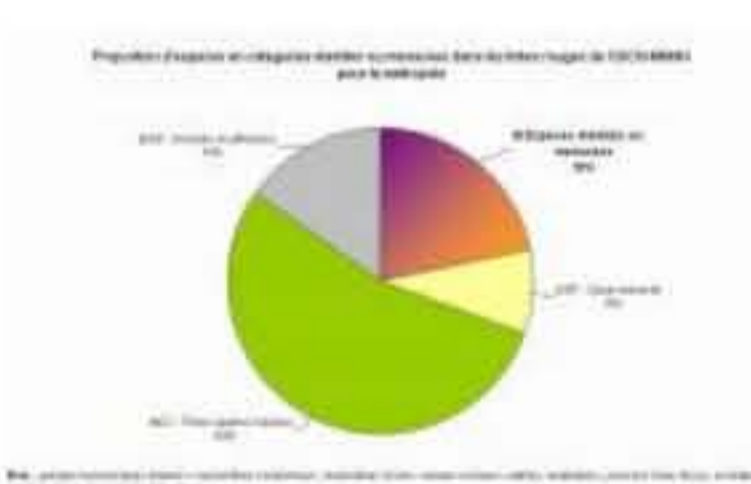
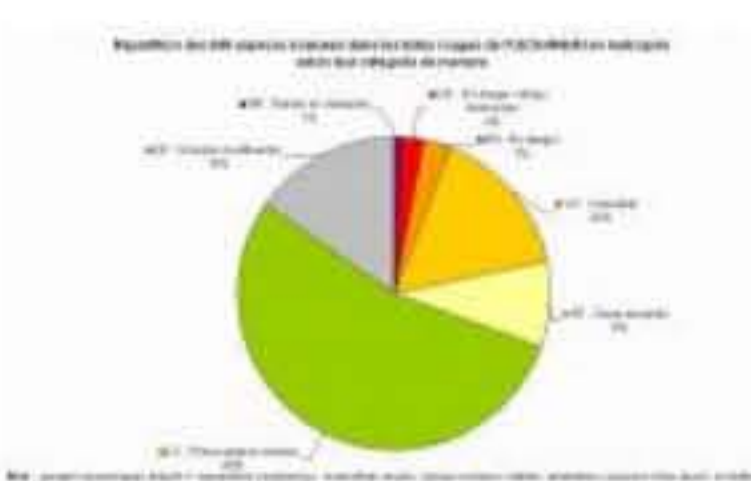
Proportion d'espèces en catégories éteintes ou menacées dans les listes rouges UICN-MNHN pour la France métropolitaine par rapport au nombre total d'espèces évaluées

Disponibilité

Disponible

Présentation et interprétation de l'indicateur

Visuels



Valeur par période

22 % au 1er juillet 2012

Modalités d'interprétation de l'indicateur

Une forte proportion d'espèces menacées (catégories CR et EN) indique un important risque d'extinction au sein du groupe taxonomique évalué. Lorsque l'indicateur sera disponible en évolution, à nombre total constant d'espèces évaluées, une augmentation de la part relative d'espèces menacées indiquerait une dégradation de la biodiversité.

L'analyse des changements de catégories à chaque niveau de menace permettra de préciser si les facteurs de menaces diminuent, se maintiennent ou s'amplifient.

Il faut noter ici qu'il s'agit de la liste rouge nationale : l'espèce peut être présente dans d'autres pays sans y être menacée ni menacée à l'échelle mondiale. A l'inverse, une espèce mondialement menacée peut ne pas l'être en France et donc ne pas figurer sur la liste rouge nationale.

Définition, contexte et principales caractéristiques de l'indicateur

Définition	La proportion d'espèces éteintes et classées dans les catégories "en danger critique d'extinction", "en danger" et "vulnérable" dans l'ensemble des espèces évaluées dans le cadre de la méthodologie liste rouge de l'UICN est un indicateur de référence pour suivre l'évolution du degré de menace pesant sur les espèces. Il est décliné par groupe taxonomique.
Valeur(s) cible(s)	non
Type de variable	Quantitative continue
Unité de mesure	%
Relations avec le(s) objectif(s) renseigné(s)	Cet indicateur mesure de manière directe le risque d'extinction des espèces.
Continuité du jeu national SNB	Déjà présent mais modifié
Possibilité de rétro-calcul	non
Indicateurs équivalents existant dans d'autres jeux	SEBI
Pas de temps de disponibilité des valeurs	2 à 5 ans
Pas de temps de restitution	2 à 5 ans
Remarques	Tous les 5 ans pour un groupe taxonomique donné.
Coût de mobilisation	+
Echelle(s) territoriale(s) de restitution	Métropole
Grain(s) de précision d'échelle	Outre-mer
Métropole	

Production de l'indicateur

Producteur	MNHN - UICN, Comité français
Origine et description des données sources	L'évaluation des espèces est réalisée par groupe taxonomique et par territoire. Les groupes évalués sont ceux pour lesquels le niveau de connaissance et les données disponibles et mobilisables sont suffisants. Les évaluations sont conduites en partenariat avec les établissements publics et les associations naturalistes concernés par le groupe évalué. Les données brutes mobilisées sont principalement des effectifs et des données de distribution géographique...
Méthodologie de construction	Les catégories sont définies en fonction de critères et de valeurs seuils relatifs au risque d'extinction : effectifs, nombre d'individus matures, superficie et degré de fragmentation de l'aire de répartition... La méthode est conçue pour permettre l'évaluation du maximum d'espèces en limitant l'impact des critères non applicables par manque de connaissances.
Date de publication de la première valeur de la série	2008
Rupture de série	Non

Analyse de l'indicateur

Robustesse	+
Robustesse - remarques	Les espèces rares pour des raisons biologiques (dont les populations sont stables et qui ont toujours été rares) ont tendance à être incluses dans les catégories VU, EN ou CR, alors qu'elles ne sont pas forcément menacées d'extinction. Cet indicateur est construit sur la base de la nouvelle méthodologie UICN ; les résultats obtenus ne peuvent pas être comparés aux évaluations réalisées au milieu des années 1990.
Précision	+
Sensibilité	-
Efficacité	+
Qualité des données	
Principaux avantages	Cet indicateur permet de visualiser directement les espèces les plus menacées selon une méthodologie et des critères faisant l'objet d'un consensus mondial. Il est basé sur des données numériques et des critères écologiques fiables. Il mesure directement le risque de perte de biodiversité à travers le risque d'extinction des espèces.
Principales limites	Le niveau de connaissances pour les invertébrés (et certains groupes de végétaux) limite plus ou moins fortement leur évaluation alors que ceux-ci comptent parmi eux des groupes taxonomiques numériquement importants et essentiels dans le fonctionnement des écosystèmes et les chaînes trophiques.
Accessibilité des données	++
Homogénéité des données	++
Fiabilité des données	+
Pérennité des données	+
Abondance des données	-

Pistes de travail et d'améliorations

Pistes de travail et d'amélioration	Cet indicateur pourra être complété par la proportion d'espèces ayant changé de catégories en positif ou en négatif, lorsque plusieurs évaluations pour un même groupe taxonomique seront disponibles. La couverture des territoires d'outre-mer reste à améliorer. Remarque : Dans le jeu d'indicateurs SNB 2004-2010, l'indicateur représentait le nombre d'espèces dans chaque catégorie et non une proportion.
-------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------